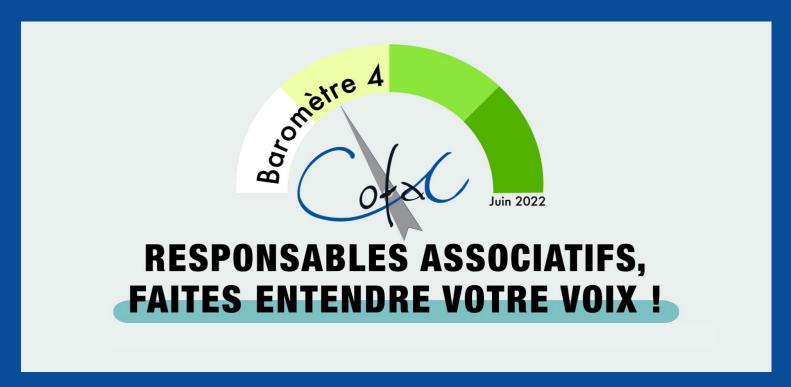
# 4<sup>e</sup> Baromètre Flash de la COFAC

# Rentrée 2022 : l'état des lieux



Réalisé par la COFAC en juin-juillet 2022

COFAC – Association Loi 1901 22 rue Oberkampf – 75011 PARIS www.cofac.asso.fr









### 4<sup>e</sup> Baromètre Flash de la COFAC

# Rentrée 2022 : l'état des lieux

#### Chiffres clés



Des associations culturelles ont un niveau d'activité en baisse par rapport à 2019.



Pour 58% des associations répondantes, l'implication des nouveaux bénévoles ne permet pas de compenser le départ des anciens.



Des associations culturelles ont une situation financière dégradée par rapport à 2019.

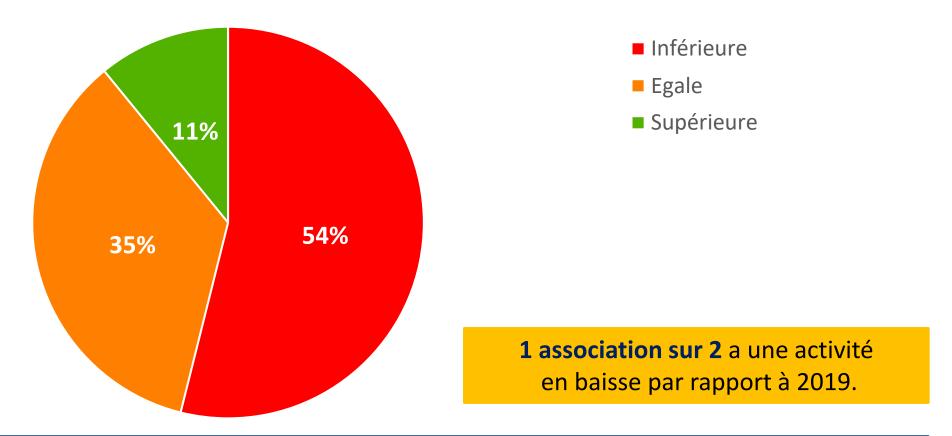


Plus de 3 responsables associatifs sur 4 se sentent insuffisamment soutenus par les pouvoirs publics régionaux et nationaux.



### PARTICIPATION DES ADHÉRENTS

Par rapport à la période précédant la crise sanitaire (année 2019), la participation des adhérents aux activités des associations culturelles est :

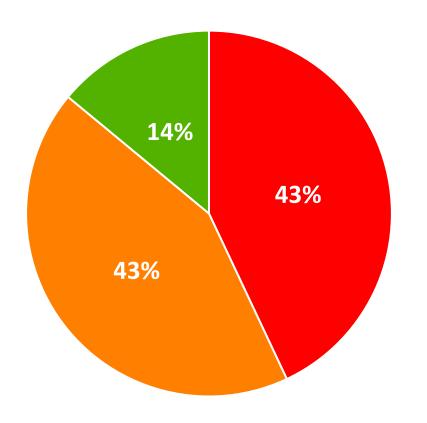


En comparaison, à l'automne 2021, au moment du passe sanitaire, 70% des responsables associatifs constataient une baisse de la participation des adhérents à leurs activités (Source : 3<sup>e</sup> Baromètre Flash de la COFAC).



### SITUATION FINANCIÈRE

Par rapport à la période précédant la crise sanitaire (année 2019), la situation financière actuelle des associations culturelles est :



- dégradée
- équivalente
- meilleure

**4 associations sur 10** ont une situation financière dégradée par rapport à 2019.

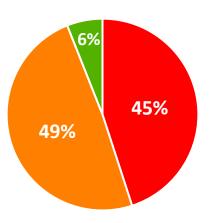
- ➤ Baisse des subventions, parfois drastique, alors que les coûts augmentent.
- Ressources propres en baisse du fait d'un retour difficile des publics.

Résultats discordants par rapport à l'ensemble des associations tous champs confondus du fait de la difficultés de retour des publics (Source : Enquête « Printemps 2022 : où en sont les associations ? » réalisée par Recherches et Solidarités du 26 avril au 30 mai 2022)

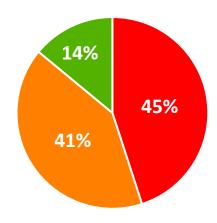


# RENOUVELLEMENT DES BÉNÉVOLES

Mobilisation des bénévoles les plus anciens :



Implication des nouveaux bénévoles :



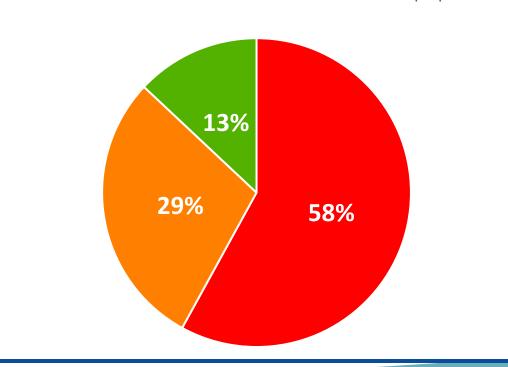
- Moins importante qu'avant la crise COVID (année 2019)
- Equivalente à la période précédant la crise COVID (année 2019)
- Plus importante qu'avant la crise COVID (année 2019)

Pour 58% des associations répondantes,

l'implication des nouveaux bénévoles ne permet pas de compenser le départ des anciens.



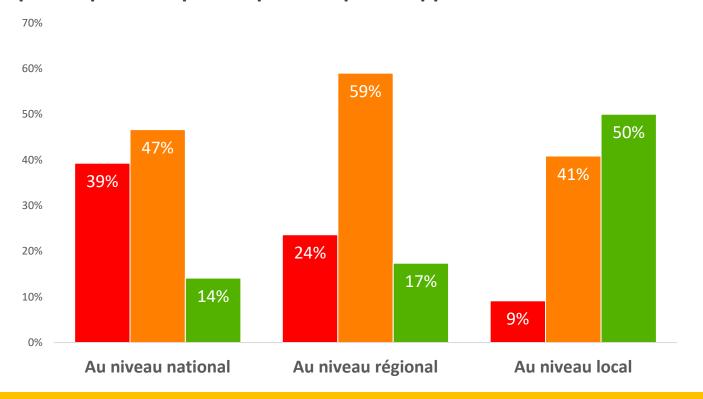
- Ne permet pas de compenser le départ des anciens bénévoles
- Compense le départ des anciens bénévoles
- Permet une croissance du nombre de bénévoles impliqués





### RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

En tant que responsable associatif, avez-vous le sentiment que la vie associative culturelle est soutenue par les pouvoirs publics pour ce qu'elle apporte à la société ?



- Pas du tout soutenu
- Insuffisamment soutenu
- Suffisamment soutenu

Plus de 3 responsables associatifs sur 4 se sentent insuffisamment soutenus par les pouvoirs publics régionaux et nationaux. Seuls 6% des répondants se sentent soutenus par l'ensemble des pouvoirs publics.

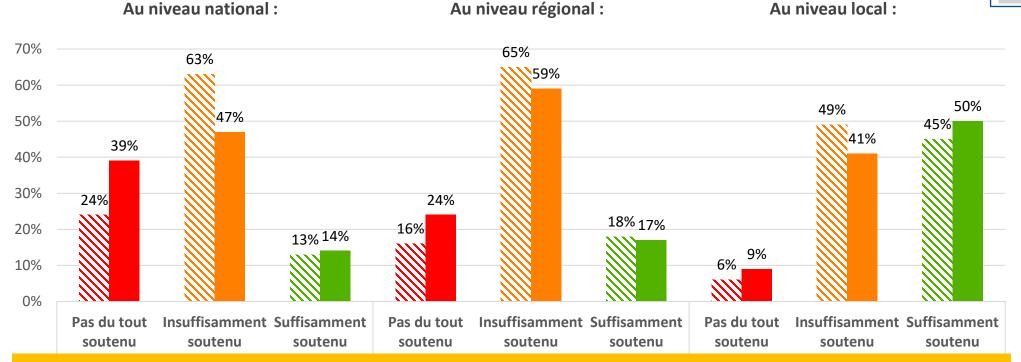
La sphère locale se détache nettement vis-à-vis des autres niveaux puisque 1 responsable associatif sur 2 est satisfait du soutien qu'il reçoit au niveau local.

### RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Évolution du sentiment d'être soutenu par les pouvoirs publics entre janvier 2021 (1<sup>er</sup> Baromètre) et juin 2022 (4<sup>e</sup> Baromètre) :

Janvier 2021

Juin 2022



Au niveau national comme régional, une partie des responsables associatifs, qui se sentaient insuffisamment soutenus en janvier 2021, ne se sentent plus du tout soutenus en juin 2022. Au niveau local, le sentiment d'être suffisamment soutenu augmente par rapport à janvier 2021 et concerne aujourd'hui 1 responsable associatif sur 2.



### LES MESURES ATTENDUES DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

### Un enjeu de reconnaissance



42% des répondants demandent une meilleure considération de leur action.

« Une reconnaissance des associations et du travail des bénévoles, un soutien aux projets culturels, une meilleure connaissance des acteurs associatifs de la part des politiques. »

#### Cette reconnaissance est attendue à deux niveaux :

#### Une reconnaissance de l'action collective :

- ➤ D'une manière générale, une reconnaissance plus **forte de l'utilité sociale et culturelle des associations**. « Une meilleure reconnaissance de l'action des associations à but culturel et artistiques dans les implications sociales qu'elles génèrent. » ; « Reconnaître les associations culturelles, même toutes petites, comme des associations d'intérêt général! »
- La reconnaissance de l'utilité sociale et culturelle des associations passe par une reconnaissance symbolique mais aussi par le renforcement du soutien public financier et règlementaire à l'action associative.

#### Une reconnaissance individuelle:

> 9% de ces répondants mentionnent la reconnaissance du statut du bénévole, à manifester par des preuves concrètes (régimes de retraites ou aménagements fiscaux par exemple).



### LES MESURES ATTENDUES DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

### La facilitation de l'action associative

37% des répondants évoquent un besoin de renforcement ou de réorganisation des moyens financiers accordés par les pouvoirs publics aux associations. A ceux-ci s'ajoutent 18% de sondés qui demandent une facilitation d'une autre nature, que ce soit la simplification des démarches ou un accompagnement dans leurs missions et l'accueil des bénévoles.

« Plus d'autonomie et moins de "tracasseries administratives". Le montant des aides obtenues correspond à peine à l'investissement passé à monter les dossiers. »

#### Concernant le financement des associations, les répondants demandent :

- Un renforcement général des aides financières,
- ➤ Une réforme du mode de financement actuel des associations, préférant principalement la subvention de fonctionnement, critiquant les appels à projets,
- Un soutien à l'associatif en tant que secteur économique en difficulté après la crise,
- > Un financement pluriannuel plutôt qu'annuel.

Par ailleurs, les répondants demandent la simplification des contraintes administratives qui pèsent sur les associations dont le contrat d'engagement républicain (CER), les déclarations de dons... et ils réclament également de l'aide sous forme de services.

La structuration du champ associatif culturel et le renforcement des moyens de formation est également attendu.



### LES MESURES ATTENDUES DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

### Une politique en faveur des droits culturels



Enfin 12% des répondants demandent spontanément une orientation plus marquée de la politique culturelle en faveur d'un ou plusieurs volets des droits culturels.

« Un ministère de la Culture qui prenne en compte les pratiques en amateur et respecte les droits culturels »

- ➤ Soutien à la création, à la diffusion et à la protection du patrimoine, notamment à travers le soutien aux associations culturelles,
- Importance des pratiques en amateur.

« Réaffirmation de l'importance de la culture en amateur comme étant fondamental pour le lien social. »



# Rentrée 2022 : l'état des lieux

### 4<sup>e</sup> Baromètre Flash de la COFAC

#### Conclusion

Les effets de la crise sanitaire perdurent pour les associations culturelles. Plus de la moitié d'entre elles constatent que leurs adhérents ne sont pas tous revenus et connaissent des difficultés prolongées à maintenir leurs activités. Déclarée non essentielle pendant la crise, la culture peine à retrouver son public d'avant crise. Conséquence de cette baisse d'activité, une situation financière dégradée affecte 4 associations sur 10.

Malheureusement, d'autres facteurs contribuent à entraver la capacité d'action des associations culturelles. Les budgets culturels faisant parfois office de variable d'ajustement dans les budgets locaux, les associations culturelles font face à une baisse sensible des subventions. Bien que des dispositifs gouvernementaux aient accompagné les associations dans la période de sortie de crise, le manque de considération et de valorisation de l'action associative de la part du pouvoir politique inspire aux responsables associatifs le sentiment d'être ignorés. Plus de trois quarts d'entre eux considèrent qu'ils ne sont pas suffisamment soutenus par les pouvoirs publics nationaux et régionaux. Pour la moitié des associations, les pouvoirs publics locaux apportent la reconnaissance et l'appui nécessaires.

Dans ce contexte, les associations peinent à mobiliser leurs bénévoles. Une part des bénévoles les plus expérimentés sont découragés, si bien que dans 58% des associations, l'implication des nouveaux bénévoles ne permet pas de compenser le départ de leurs prédécesseurs. Il est donc urgent de réaffirmer l'utilité des associations culturelles qui portent la vitalité culturelle des territoires, permettent l'épanouissement des personnes et maintiennent le lien social. Cette reconnaissance doit articuler la valorisation de l'engagement au service de la société, le financement des structures, et des actions d'accompagnement au quotidien.

En cumulant ces difficultés sur le long terme, un certain nombre d'associations voient leur existence-même menacée. Leur potentielle disparition fait naître un risque réel sur la qualité du lien culturel. Le quinquennat qui s'ouvre est donc l'opportunité d'écrire un nouveau chapitre dans la co-construction d'une offre culturelle pour tous et avec tous, l'occasion d'une véritable relance pour la vie démocratique, citoyenne et culturelle.

# 4<sup>e</sup> Baromètre Flash de la COFAC

# Rentrée 2022 : l'état des lieux

#### Méthodologie

Sondage en ligne adressé aux responsables des associations culturelles > 172 réponses reçues. du 2 juin au 5 juillet 2022.

Réalisé par la COFAC en juin-juillet 2022

COFAC – Association Loi 1901 22 rue Oberkampf – 75011 PARIS www.cofac.asso.fr

Nous contacter: cofac.coordination@cofac.asso.fr
Tél. 01 43 55 60 63







